

Récapitulatif contractuel

Version du 04/01/2022

TELCO OI

12 rue Henri Cornu
Technopole de la Réunion
97490 Ste Clotilde

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE (1). Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents

Nom de l'offre	PREMIUM60
Prix mensuel	18,99 €
Engagement	24 mois
Description de l'offre	<ul style="list-style-type: none">• Depuis Réunion:<ul style="list-style-type: none">○ Appels illimités vers Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾, Zone Europe⁽²⁾ et plus de 50 destinations internationales⁽³⁾○ SMS Illimités vers Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾ et Zone Europe⁽²⁾○ MMS Illimités vers Réunion, Métropole et DOM⁽¹⁾○ Internet décompté de l'enveloppe de 60 GO / mois (Technologie 4G/4G+)• Depuis Métropole, DOM⁽²⁾:<ul style="list-style-type: none">○ Appels Illimités vers Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾, Zone Europe⁽²⁾ et plus de 50 destinations internationales⁽³⁾○ SMS Illimités vers Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾, Zone Europe⁽²⁾○ MMS Illimités vers Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾○ Internet décompté de l'enveloppe de 60 GO / mois (Technologie 3G/3G+)• Depuis Zone Europe :<ul style="list-style-type: none">○ Appels et SMS illimités vers Réunion, Métropole et DOM⁽¹⁾ et Zone Europe⁽²⁾○ Internet décompté de l'enveloppe de 60 GO / mois (Technologie 3G/3G+) <p>Internet inclus : 60 Go / mois (0,001€ / Mo au-delà depuis la Réunion et 0,006€ / Mo depuis Métropole, DOM et Zone Europe). Débit maximal théorique de la technologie 4G : 150 MBps - Débit proposé en 4G dans des conditions normales : 40 MBps (mutualisation des ressources entre les utilisateurs du réseau). Le débit réel dépend de l'équipement utilisé, du lieu d'utilisation et des services tiers consultés par l'utilisateur.</p> <p>Appels (voix) SMS et MMS Illimités : hors numéros courts, spéciaux, surtaxés, et SMS/MMS surtaxés. 4G/4G+ en zone de couverture et avec un mobile compatible 4G.</p> <p>Communications hors numéros courts, spéciaux. Communications depuis Métropole, DOM⁽¹⁾, Zone Europe⁽²⁾.</p> <p>(1) DOM : Mayotte, Martinique, Guadeloupe, Guyane (2) Zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède + Saint-Pierre et Miquelon (St Pierre et Miquelon : Internet non disponible). (3) Liste des destinations internationales : <u>vers les fixes</u> : Afrique du sud, Algérie, Andorre, Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Grèce, Guatemala, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Macao, Malaisie, Mexique, Monaco, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, République Dominicaine, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Barthélémy, Saint Martin, Suisse, Taiwan, Vietnam. <u>Vers les fixes et mobiles</u> : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Canaries, Chine, Colombie, Corée du sud, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Gibraltar, Hawaï, Hong-Kong, Hongrie, Iles Vierges Américaines, Inde, Kenya, Laos, Malte, Nigeria, Nouvelle Zélande, Pays bas, Porto Rico, Portugal, Singapour, Suède, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela.</p>
Mode de facturation	Mode libre - Blocage de la consommation hors forfait dès 30€ de hors forfait atteint ou en appels & SMS ou en consommation data ou en roaming
Renouvellement de mobile	A partir de 18 mois d'engagement, programme de renouvellement de mobile a des conditions préférentielles. Le renouvellement de mobile entraine un réengagement de 24 mois.

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36)

Récapitulatif contractuel

Version du 04/01/2022

TELCO OI

12 rue Henri Cornu
Technopole de la Réunion
97490 Ste Clotilde

Services inclus	<ul style="list-style-type: none">• Double appel, Consultation du répondeur (123)• Messagerie personnalisable• Suivi Conso (221)• Présentation du Numéro (émission et réception)• Renvoi d'appel• Roaming, service soumis à conditions. Renseignements auprès du 900. (Prix d'un appel local)
Facturation des communications au-delà du forfait	<ul style="list-style-type: none">• Depuis Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾:<ul style="list-style-type: none">○ Appels vers Comores Télécom : 0,79€ / mn ; Appels vers Telma Comores : 0,29€/mn○ Appels vers Madagascar : 0,59€ / mn ; Appels vers Maurice : 0,50€/ mn○ International (hors destinations internationales incluses ⁽³⁾) : 1,00 € / mn○ SMS international : 0,15 € / SMS• Depuis Zone Europe⁽²⁾ :<ul style="list-style-type: none">○ Appels vers les 50 destinations internationales⁽³⁾ : 0,50 € / mn○ International (hors destinations internationales incluses ⁽³⁾) : 1,00 € / mn• Depuis les pays hors Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾et Zone Europe⁽²⁾ :<ul style="list-style-type: none">○ Appels vers Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾ : 1,50€ / mn○ Appels vers autres pays : 1,90€ / mn○ SMS toutes destinations : 0,30€ / SMS○ Communication satellite : 10,00€ / mn○ Réception d'appel : 0,75€ / mn○ Internet : 20 € / Mo
Décompte des communications	<ul style="list-style-type: none">• Depuis Réunion, Métropole, DOM⁽¹⁾ et Zone Europe⁽²⁾ : 1^{ère} minute indivisible puis par palier de 30 secondes• Depuis les autres pays : A la minute indivisible
Restrictions	<ul style="list-style-type: none">• Offre réservée à toute personne physique majeure domiciliée à la Réunion• Usages limités à une utilisation raisonnable et à titre privé• Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités.• Sont interdites :<ul style="list-style-type: none">○ Les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4^{ème}) téléphone○ Les communications vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation.○ La cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio○ L'utilisation du service à des fins d'envoi en nombre (SPAM)
Résiliation	<ul style="list-style-type: none">• Le client peut résilier son contrat à tout moment. Si le Client résilie le Contrat pendant la période d'engagement, soit avant le terme de la durée de vingt-quatre (24) mois, à l'exception des résiliations pour motif légitime, le Client doit s'acquitter :<ul style="list-style-type: none">○ De l'ensemble des mensualités restant dues sur la période des douze (12) premiers mois le cas échéant○ D'un quart du montant restant dû sur la période des douze (12) derniers mois.